

Fiche Technique : dahir 1914 établissement insalubre incommode dangereux

Objectifs de la mission

Mission de conseil complète pour traduire le dahir de 1914 en exigences opérationnelles, articulées avec les textes récents.

- Sécuriser la qualification réglementaire (déclaration/autorisation) et le classement des activités.
- Réaliser un diagnostic robuste et une cartographie des risques/nuisances (air, eau, bruit, odeurs, matières dangereuses, incendie/explosion).
- Élaborer un plan d'action priorisé, chiffré et calendrisé, aligné avec l'exploitation réelle du site.
- Monter un dossier administratif solide et préparer les échanges/inspections avec l'autorité locale.
- Articuler le dahir avec la réglementation environnementale, la loi sur l'eau et les référentiels ISO 14001/PGES.
- Réduire les risques humains et environnementaux, fluidifier l'instruction et éviter contentieux/sanctions.

Clé de réussite : approche par la preuve, alignement dossier–terrain, proportionnalité des mesures, anticipation des attentes des autorités locales et du voisinage.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directeurs d'usine, responsables QHSE, exploitants industriels.
- Sites soumis au dahir 1914 EID et textes postérieurs : industries en zones portuaires, plateformes logistiques, bassins miniers.
- Secteurs typiques : cimenteries, fabrication de peintures, traitement de surface, stations de compression.
- Usines, ateliers, carrières, projets immobiliers et d'infrastructures en interaction avec l'urbanisme/servitudes.
- Équipes d'exploitation, maintenance et QHSE (montée en compétence et préparation inspection).

Durée de la mission

Le calendrier dépend de la complexité du site, de la qualité initiale des maîtrises et des fenêtres techniques disponibles. Les étapes se déroulent en séquence projet, avec certains travaux en parallèle du montage de dossier.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & collecte	Périmètre, liste des pièces, plan d'audit et visites	Variable (selon complexité et disponibilité des documents)
Audit terrain, visites & mesures	Relevés, entretiens, premières mesures correctives	Selon fenêtres techniques d'exploitation

Analyse des risques & plan d'actions	Matrice G/P, classement, priorisation et chiffrage	Restitution rapide pour valider les priorités
Dossier administratif & instruction	Montage du dossier, réponses complémentaires, préparation inspection	En parallèle des actions; dépend des pratiques de l'autorité

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic initial et classification

- Analyse des procédés, bilans matière, stockages, points d'émission.
- Cartographie des nuisances/dangers et proposition de classement au regard du dahir 1914 EID.
- Prise en compte du voisinage, de l'urbanisme et des servitudes.

2) Analyses techniques et hiérarchisation des risques

- Mesures instrumentées, scénarios d'exposition/accident, matrice gravité/probabilité.
- Dimensionnement des mesures proportionnées : confinement, traitement, surveillance, barrières de sécurité.

3) Dossier administratif et échanges avec l'autorité

- Note de présentation, plans, schémas de procédés, rapports de mesures, registres/attestations.
- Standardisation des preuves, coordination des compléments et traçabilité des engagements.

4) Préparation inspection et concertation locale

- Check-lists, simulations d'entretien, porte-parole techniques, preuves terrain prêtes.
- Concertation avec les parties prenantes pour prévenir oppositions et clarifier la maîtrise des risques.

5) Intégration ISO 14001/PGES et contrôle opérationnel

- Objectifs, indicateurs, programmes de surveillance, revues de direction, audits internes.
- Campagnes de mesures, exercices d'urgence, veille réglementaire et capitalisation des retours d'expérience.

6) Articulation réglementaire et thématiques spécifiques

- Alignement avec la réglementation environnementale et la loi sur l'eau (prélèvements/rejets/infiltration).
- Conception/implantation : distances de sécurité, voies secours, écrans acoustiques, gestion des eaux pluviales.